



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

Réunion du conseil d'administration
Procès verbal

Lundi 26 juin 2006, de 9h00 à 16h00

Chez Mado, Saint-Eustache, Québec

ORDRE DU JOUR

Participants:

Nom et Prénom	Titre	Présence (P) ou absence (A)
Géraldine Wickert	Présidente	P
Bernadette Buttiens	Vice-Présidente	P
Line Laviolette	Secrétaire	P
Mado Samson	Rep.formateurs	P
Sabine Barbier	Rep.parents	A
Chantal Roussy	Rep.professionels	P
Yvon Blais	Dyn'info-médias	P
Ruth Mailhot	DNP Anglais	A
Guilhème Pérodeau	Subventions	A
Véronique Chantal	Administratrice	P
Julie Wolfe	Administratrice	P



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

Ordre du jour Sujet	Procès-verbal Discussion-Conclusion	Tâches-Actions /personnes
1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue...surprises.	Géraldine souhaite la bienvenue à tous les membres présents. La première surprise est le t-shirt qui est distribué à chaque membre du CA. La deuxième surprise est la trace de chaque prénom en transfert que Line apposera sur chaque tee-shirt à l'heure du dîner. Il y aura peut-être une autre surprise plus tard aujourd'hui.	
2. Lecture de l'ordre du jour- Ajouts et adoption	Madeleine propose d'ajouter dans les points divers l'article à écrire pour Rééducation orthophonique. L'ordre du jour tel que modifié est adopté. Proposé Géraldine Wickert, secondé par Bernadette Buttiens. Unanimité.	
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 mars 2006	Adoption proposée par Chantal Roussy, secondé par Bernadette Buttiens. Unanimité	



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

	<p>Mado : se pose la question sur le travail à faire en collaboration en salle de classe, si on a à travailler avec un prof qui n'a pas suivi la formation. Véronique témoigne de sa collaboration avec une enseignante qui était fermée à l'idée d'utiliser la DNP. Elle a laissé Véronique faire les interventions, puis a utilisé le grand mouvement pour le son vedette de la semaine, et elle ne prétend pas être compétente. Bernadette témoigne du fait que tous les profs ont reçu la formation mais que ceci n'assure pas l'adhérence à toute la philosophie DNP. On peut semer, mais ceux pour qui c'est pertinent viennent chercher la formation. Donc, il appert que la « formation » n'est pas donnée en contexte de classe, mais nous faisons les interventions dans la classe en fonction des enfants sans se préoccuper de « former le prof », et ce sont ceux qui sont intéressés qui viendront chercher la formation. Le même phénomène se répète avec les éducatrices de CPE qui interviennent auprès des enfants clients au CMR. Il apparaît donc qu'il est important de suivre d'abord les besoins des enfants et de faire pour eux et de démontrer.</p>	
<p>5. Prochaine activité du CA : -participation au colloque Lille -Assemblée générale novembre 2006 - Prépa colloque 2008</p>	<p>Participation au colloque de Lille : Chantal, Bernadette et Géraldine y vont assurément. Yvon présente hypothétiquement le travail sur les mimoverbes s'il peut se permettre le voyage financièrement.</p> <p>Discussion sur la pertinence pour l'association de payer pour les frais de colloque. Line estime que nous avons les fonds nécessaires pour envoyer l'équivalent de deux personnes environ. Ceci reste à vérifier. Géraldine présente l'idée que la présence de 2 personnes du CA permet une visibilité, permet de</p>	<p>Tout le monde pense à des idées de présentation du Canada et de notre association au colloque de Lille, en introduction au colloque de juillet 2008. Nous ferons une mise en commun lors de l'atelier F . Penser aussi à tous les commentaires que nous recevons lors de la présentation du bouquet à l'atelier A.</p>



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

	<p>créer un réseau, de revenir avec toutes les nouvelles idées de DNP et un retour aux sources qui rejaillit sur toute la vie de l'association. Comme il y a plusieurs personnes qui pourraient y aller, on doit avoir une discussion sur ce que serait une répartition équitable de ces fonds entre les participants du CA.</p> <p>4 propositions :</p> <ol style="list-style-type: none">1) deux personnes envoyées à 100%, tirées au sort2) deux personnes envoyées à 100%, choisies par le CA3) 500 \$ par personnes pour 6 personnes max4) allocation du montant de l'hébergement et de l'inscription au colloque à concurrence de 3000,00, et plus si les finances lors du rapport financier de fin août le permettent, d'autant plus que il n'y a pas de SAP en 2007. <p>Vote à main levée : la proposition 4 est approuvée à l'unanimité.</p> <p>Assemblée générale 2006 : troisième samedi de novembre (18 novembre 2006) à l'école Charlevoix à Montréal. Nous pouvons commencer à l'annoncer. Les membres sont intéressés à inviter à nouveau Lise Roy, musicothérapie, ou inviter quelqu'un du Yoga du rire. Chantal propose également Andrée Jetté, psychologue qui propose des conférences pour apprendre à diminuer les sécrétions d'adrénaline et stimuler les endorphines pour faire face au stress.</p> <p>Préparation colloque 2008 : à partir du prochain CA, il faudrait nommer un comité de préparation pour le colloque 2008.</p>	<p>Lors du prochain CA en sept, nous préparerons l'AGA.</p> <p>Géraldine fera les contacts nécessaires pour avoir un de ces deux conférenciers lors de l'AGA.</p> <p>Comité à nommer au CA de septembre.</p>
--	---	--



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

<p>6. Formation formateurs FGH-travail d'Yvon sur les mimoverbes</p>	<p>On garde les mêmes dates pour la formation. Yvon présente à l'association le document qui a été envoyé à Madeleine pour lui présenter les mimoverbes. Yvon remet une copie de son cartable à l'association. Géraldine félicite Yvon pour son travail.</p>	
<p>7. Tarifs : ateliers, matériel, frais d'envoi</p>	<p>Troisième surprise de la journée : Paquet de post-it décorés d'une spirale, la spirale de « être ». Frais d'envoi : Line suggère d'augmenter les frais d'envoi de \$1.00, donc cassette DVD 5\$, documents papier 7\$ et jeux 9\$.</p> <p>Line propose que les prix de matériel soient les suivants :</p> <p>Soleil des voyelles : \$55 DVD de révision : \$22 (prix stable) Boîte de jeu Zic et Zac : \$120 Les 100 menus avec les 2 CD : à réfléchir (soit pdf sur le site ou sur un CD) Pour le reste du matériel, il faut réfléchir à la refonte des documents pour les rendre disponibles sur format informatique</p> <p>Tarif des ateliers :</p> <p>Bernadette propose qu'on réorganise la structure des ateliers. Discussion et accord qu'il y ait seulement les types d'ateliers suivants :</p>	<p>Line modifiera le bon de commande et le transfèrera à Pascal pour qu'il soit placé sur le site. Line informera Pascal le webmaître de ces changements pour qu'ils figurent sur la boutique en ligne. Géraldine l'enverra à la liste de diffusion des membres lors du prochain message.</p>



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

	<ol style="list-style-type: none">1. les ateliers réguliers organisés par l'association.2. les ateliers sur demande : pour un groupe d'au moins 15 personnes, maximum 20, qui paye le tarif régulier, plus les frais inhérents à l'éloignement. <p>Secondé par Véronique, adopté à l'unanimité</p> <p>Géraldine propose d'augmenter la cotisation annuelle à 20\$. Secondé par Julie. Unanimité.</p> <p>Véronique propose que l'inscription aux ateliers soit augmentée à 250 \$ par personne inscrite. Secondé par Chantal. Unanimité</p> <p>Yvon propose que le tarif payé aux animateurs pour les ateliers soit de 12 heures payées par atelier de deux jours au tarif de 90\$ l'heure. Secondé par Géraldine. Unanimité.</p>	<p>Line et Géraldine examinerons le réajustement des tarifs en fonction de la distance, afin d'inclure les frais de déplacement, d'hébergement, de repas, et un forfait de temps de déplacement.</p>
8. Calendrier ateliers 2006-2007	<p>Le calendrier est discuté et suivra l'horaire suivant :</p> <p>17, 18 et 19 août 2006 : Atelier intensif F-G-H à Gatineau</p> <p>6 et 7 octobre 2006 : Atelier A, simultanément à Gatineau et Montréal</p> <p>26 au 29 octobre 2006 : Colloque international, Lille, France</p>	



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
 Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

	<p>9 et 10 novembre 2006 : Atelier B à Gatineau</p> <p>18 novembre 2006 : Assemblée générale annuelle, Montréal</p> <p>1 et 2 décembre 2006 : Atelier B à Montréal</p> <p>9 et 10 février 2007 : Atelier Bbis à Gatineau</p> <p>13 et 14 avril 2007 : Atelier C à Montréal</p>	
<p>9. Relations avec la France-Convention Sous-comité de préparation réponse et suivis des CA</p>		<p>Bernadette et Géraldine se mettent au travail pour terminer une première ébauche d'entente plus claire et acceptable pour les deux associations.</p>
<p>10. Points si le temps le permet et selon les priorités : Fonctionnement interne et règlements (juillet 06) Reproduction des livres et du matériel Bibliothèque de l'association In English la relish-DNP Sous-Comité subventions-Plan d'affaires Suite du SAP</p>		<p>Tous ces points sont reportés au prochain CA .</p> <p>Yvon, Bernadette et Géraldine travailleront sur les statuts et règlements internes en été.</p>



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

11. Date de la prochaine réunion et Clôture de la réunion	Le prochain CA aura lieu le samedi 9 septembre, lieu à déterminer. La séance est levée à 16h30.	
---	--	--